

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)



1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Chœur d'oratorio et chœur d'enfants
Code	
Filières, orientations et options	- Bachelor of Arts en musique - Discipline principale direction de chœur -
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Non
Site	Genève
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : Si cours semestriel :
2. Organisation	
Organisation temporelle	Unité d'enseignement ponctuelle <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	16h par projet
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Type d'enseignement : projet spécifique selon offre Nombre d'étudiant-e-s : variable
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Se familiariser avec les différentes techniques de direction adaptées aux spécificités des chœurs d'oratorio et des chœurs d'enfants, en tenant compte dans ce second cas de leurs besoins vocaux et musicaux singuliers. ○ Acquérir des éléments de base dans la gestion de la dynamique de groupe au sein de chœurs diversifiés. ○ Acquérir une première expérience dans la direction de chœurs d'oratorio et de chœur d'enfants devant un public, mettant en pratique les compétences de direction, de gestion de groupe, et de résolution de problèmes en situation de performance. 	

5. Contenu et forme de l'enseignement

Durant les trois ans de Bachelor, l'étudiant-e doit participer à deux projets avec un chœur d'oratorio et à un projet avec un chœur d'enfants.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

Autre(s) :

validation par acquis / non acquis

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

Prestation artistique

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

Contenu de l'examen (si pertinent) :

COMPOSITION DU JURY

Expert-e interne

Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative

Remarque(s) :

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité	Pas de remédiation <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	

8. Remarques

9. Bibliographie

10. Enseignant-e-s

Natacha CASAGRANDE (chœur d'oratorio)

Fruszina SZUROMI (chœur d'enfants)

11. Validation du descriptif

Date de validation	2025
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM